

COMMUNIQUE DE PRESSE :

Inauguration d'un nouveau Centre de validation des compétences bruxellois !

La Région bruxelloise augmente son offre de validation des compétences grâce à 300 places supplémentaires pour 4 métiers du secteur administratif et commercial à Bruxelles en 2018

La validation des compétences, c'est ce dispositif qui permet aux personnes qui n'ont pas de diplôme mais des compétences de faire valider, lors d'une mise en situation réelle, leurs acquis par un jury de professionnels. S'ils réussissent leur examen, ils obtiennent un Titre de compétence qui vaut comme diplôme.

A Bruxelles, où l'économie de service est prépondérante, où souvent on gravit des étapes professionnelles sans pour autant disposer du diplôme adéquat, ce nouveau Centre de validation des compétences dédié au secteur du tertiaire était indispensable.

La mise sur pied de ce 12^{ème} Centre de validation en Région bruxelloise a été voulue par **Didier Gosuin, Ministre bruxellois de l'Economie, de l'Emploi et de la Formation professionnelle**. *« A l'époque, l'importante restructuration d'ING m'avait amené à demander aux opérateurs de mettre en place un Centre de validation des compétences dans le tertiaire. En effet, après plusieurs années de travail, toutes les compétences ne sont pas inscrites dans un diplôme qu'on aurait obtenu à 18 ou 23 ans. On se forme, on développe son savoir. Il est donc important de pouvoir valider ses nouveaux acquis et d'obtenir un titre qui atteste de la maîtrise de ces nouvelles compétences. En cas de licenciement, la personne aura donc non seulement son diplôme mais également toute une série de titres à valoriser auprès d'un autre employeur. Bref, la Validation des compétences, c'est l'outil indispensable à la qualification au 21^{ème} siècle ».*

Cette initiative a également été soutenue par la Ministre de l'Enseignement de promotion sociale de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Isabelle Simonis.

Grâce à un partenariat entre Bruxelles Formation, l'Enseignement de Promotion sociale (EPS) et le Service de Formation pour les PME (SFPME), le Centre de validation bruxellois des métiers du tertiaire propose plus de 300 places dans 4 métiers du secteur tertiaire à Bruxelles en 2018.



LE FONDS SOCIAL EUROPÉEN, LA COCOF ET LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES
INVESTISSENT DANS VOTRE AVENIR



Dans un premier temps, les activités sont centrées sur la validation des compétences des métiers **d'employé administratif, employée administrative des services commerciaux et aide-comptable. Le métier d'agent d'accueil** sera mis en œuvre au second semestre 2018 et le Centre envisage la mise en œuvre de l'opérateur call-center en 2019.

Pour Didier Gosuin « *la mise en place de ce Centre du tertiaire était très attendue. En effet, l'économie bruxelloise est davantage orientée vers les activités de service. 83% des entreprises sont actives dans le secteur tertiaire, contre 75% en Belgique. Le nombre de travailleurs devant faire valider leurs compétences dans certains de ces métiers est donc important. Par ailleurs, l'ouverture de validation dans de nouveaux métiers nous permettra d'atteindre l'objectif de 2.000 titres de compétences par an prévu dans le Plan Formation 2020. Prochaine étape, la création d'un centre de validation des compétences dans le secteur de la construction* »

Pour **Isabelle Simonis, Ministre de l'Enseignement de Promotion sociale** : « *Ce 12ème centre témoigne une nouvelle fois de la volonté des autorités publiques d'agir pour encourager et favoriser l'obtention de diplômes en reconnaissant les acquis informels des étudiantes et étudiants que sont notamment l'expérience professionnelle et l'autoformation* ».

Olivia P'tito, Présidente de la coordination bruxelloise de la validation des compétences et Directrice générale de Bruxelles Formation : « *Depuis 2014, la délivrance du nombre de Titres de compétence évolue chaque année et connaît une progression importante via le dispositif de reconnaissances des acquis en formation qui permet, par une mise en correspondance des épreuves d'évaluation, aux bénéficiaires de formation l'obtention automatique de Titres de compétence. La priorité est actuellement d'augmenter de manière conséquente le nombre d'épreuves organisées via une programmation croissante des sessions et une offre en constante évolution. Grâce à ce nouveau Centre de validation dédié aux métiers du tertiaire, nous pourrions encore augmenter le nombre de Titres délivrés et atteindre l'objectif de 1850 Titres pour 2018 !* »

Avant de passer une épreuve de validation, certains candidats peuvent avoir besoin de rafraîchir leurs compétences techniques en termes de procédures d'appels et de rédaction de courriers commerciaux ou en TVA Belge. 408 places pour 5 **modules de formation** sur les métiers d'employé administratif et employé administratif et commercial sont disponibles.

Roberta, une bruxelloise de 34 ans, a obtenu 3 Titres de compétence pour les métiers d'employé administratif et d'employé administratif des services commerciaux. Elle a travaillé pendant 8 ans dans une société familiale et a acquis ses compétences dans ce cadre. Assurer l'administratif des ventes, de l'offre à la livraison, gérer un dossier, réaliser une synthèse en exploitant des données en excel sont des tâches qu'elle maîtrise. Roberta espère que ses Titres de compétence l'aideront à trouver un emploi.



LE FONDS SOCIAL EUROPÉEN, LA COCOF ET LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES
INVESTISSENT DANS VOTRE AVENIR

